



DECLARATION LIMINAIRE

CHORUS

Il ne servirait à rien, de commencer notre intervention en vous disant que nous vous avions prévenu. Cependant, les agents concernés, la CGT et les organisations syndicales avaient exprimé plus que des réserves sur la bascule de la comptabilité Etat dans CHORUS au 1^{er} janvier 2012. Il nous semblait, et au vu de ce qui se passe dans les services aujourd'hui, il nous semble toujours que la décision de basculer était prématurée et que les agents le savaient bien. Tout n'était pas prêt pour que cela se passe dans des conditions optimales.

Vous avez pris cette décision, c'est de votre responsabilité. Mais l'absence de considération de la situation et l'absence de réelle préparation entraînent aujourd'hui de lourdes conséquences sur les services comptabilités des DDFIP et sur les conditions de travail des agents. Cela n'est pas non plus sans conséquences sur les postes comptables, qui s'ils n'utilisent pas CHORUS, en tant que tel, sont confrontés à des modifications d'outils pour s'y adapter qui ne sont pas sans créer à leur tour de nombreux problèmes.

Le premier problème, c'est donc bien le manque de préparation. Tout est à faire en matière d'organisation des services, et cela est ressenti comme n'ayant pas été réellement mesuré par la direction générale, même si depuis une circulaire datant du 10 janvier a été publiée. Cela apparaît tardif pour les services.

En effet, les schémas comptables, malgré une diminution de près de la moitié des comptes du plan comptable de l'Etat (PCE) sont compliqués. Là où il fallait précédemment une seule écriture, c'est aujourd'hui 3 ou 4 écritures qu'il faut passer. Cela complique la saisie, les restitutions, le suivi des comptes... Concernant les avis de règlements, les choses se compliquent aussi, avec un ralentissement énorme à la réception et à l'envoi de ces avis. Les applications PSCD, le traitement des flux de travail ne sont pas ergonomiques. Ils multiplient les écrans et les zones de saisie..

En gros, l'ergonomie générale est peu attractive comme en témoignent de nombreux agents. Trop souvent, les zones de saisie essentielles sont difficiles d'accès, ou apparaissent cachées. Beaucoup d'opérations ne peuvent plus être passées en chaîne mais nécessitent des saisies répétées de masques de base. Les durées d'ouverture des sessions CHORUS ne sont pas satisfaisantes : coupure de l'accès bien trop rapide, avec de nouvelles connections à répétition. Se rajoute, un manque d'efficacité dans la communication et l'assistance. Les « assistants » de Cap Gémini n'ont pas la formation adaptée et nécessaire pour les besoins et les demandes. Et tous ne sont pas au même niveau !

Ce qui entraîne improvisation sur improvisation que ce soit sur l'application elle-même, que ce soit sur la compréhension des tâches à accomplir ou encore que ce soit sur l'organisation des services. Se rajoute à cela, la question des habilitations mal gérées, pas assez nombreuses et qui amène dans certains endroits des agents des services comptabilité de services CDC à ne pouvoir suivre les comptes de ce service puisqu'ils n'ont pas

Montreuil, le 26 janvier 2012

Syndicat national CGT Finances Publiques

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
- dgfip@cgt.fr
- www.financespubliques.cgt.fr
- Tél. : 01.48.18.80.16

d'habilitation y compris pour la consultation. Ce n'est qu'un exemple, mais ce problème existe aussi au sein même des services de comptabilité notamment les plus gros. Alors, l'argument avancé par la mission CHORUS est de rappeler que pour être habilité il faut être formé.

Le seul problème c'est que les prochaines formations sont prévues en Mars ! En attendant comment font les agents pour passer les flux comptables ? Enfin, des problèmes techniques bloquent le flux en provenance des SIP et des trésoreries fonctionnant sous DDR3. En effet, les maintenances SCR3 n'ont pas intégrées que les écritures négatives n'étaient pas possibles dans CHORUS. Ce problème s'il est connu depuis longtemps n'a toujours pas trouvé sa solution.

Je m'arrête là mais je pourrais multiplier les exemples tant les remontées des agents sont nombreuses.

Le sentiment général des agents est clair. C'est celui d'avoir été mis devant le fait accompli avec des formations peu adaptées et sans véritable soutien de la direction générale et des directions locales en termes de communication et d'assistance. Les agents voient leur charge de travail augmenter de façon importante dans cette improvisation générale, suscitant interrogations, tensions, dégradation des conditions de travail. Tout cela se soldant par une démoralisation et une démotivation générale des agents.

Mais avec la bascule, ce sont aussi les postes qui rencontrent de réelles difficultés. Avec, CHORUS la nécessité d'une dématérialisation des envois des documents de liaison ou avis de règlement entre les postes et les services comptabilité des DDFIP, toutes sortes de problèmes sont apparues. Pièces justificatives incompréhensibles ou inexploitable, multiplication des sources pour retrouver le document et les pièces justificatives... Avec pour résultat pas d'avis de règlement pendant plus de 15 jours... Avec pour conséquences des

comptes d'attente à régulariser qui gonflent et des créanciers de l'Etat, des collectivités locales qui attendent dans une période économique difficile.

Je pourrais encore parler des problèmes de maintenance sur DDR3 pour pouvoir effectuer des transferts d'écritures comptables, des nouvelles options qui apparaissent après maintenance et ne sont pas pour autant exploitables en l'état, le tout devant être effectué du jour au lendemain, sans explications des directions locales.

Et cela dans un contexte où tous les services sont percutés par les suppressions d'emplois.

Monsieur le Directeur, cette situation est inacceptable. Les conséquences sur les agents, leur charge de travail, les conditions dans lesquelles ils l'exercent le sont tout autant. Les remontées des agents dont nous nous faisons l'écho aujourd'hui nécessitent des réponses urgentes. En dehors du soutien que vous ne manquerez pas d'apporter aux agents des services de comptabilité, il est essentiel que vous preniez les décisions et donniez les moyens nécessaires pour répondre à l'ensemble de ces dysfonctionnements. Vous nous avez fait parvenir des fiches qui pointent certains problèmes et proposent certaines réponses, mais sans revenir sur le choix qui a été le vôtre. Votre responsabilité, aujourd'hui est clairement d'apprécier la situation en dehors de discours optimiste que nous pouvons entendre ici ou là.

C'est important pour la restitution des comptes 2012 et le positionnement de la DGFIP. C'est tout aussi important pour les agents à qui, vous devez, pour qu'ils exercent leur mission correctement, autre chose que de compter sur leur bonne volonté. C'est donc bien des moyens en emplois, en formation, en documentation, en équipement qu'il vous faut déployer pour que les agents n'aient plus à subir une telle situation !